

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL N °36

Jeudi 22 Février 2018

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Laure LAUVERGEAT

Élus présents : M. Le Maire Jean Louis VIGNON, Julien POUPON, Nathalie ABIVEN, Hervé LE MENS, Pascale DIVERRES-CORRE, René RAUD, Rémi LE BERRE, Bernard LE CAHAREC, Jeannine LE GALL, Fabienne SIMON, Annie MOAL, Philippe MOULLEC, Georges JEZEQUEL et Laure LAUVERGEAT

Élus excusés (pouvoirs)

Bernard CORNEC donne pouvoir à Georges JEZEQUEL

Yvan BRISHOUAL donne pouvoir à Jean-Louis VIGNON

Karine MORVAN donne pouvoir à Fabienne SIMON

Présence exceptionnelle de Mme Valérie THOMAS, trésorière de la Trésorerie de Daoulas

Début de séance à 20 h 30.

Le compte rendu n° 35 est approuvé à l'unanimité.

M. Le Maire, Jean-Louis VIGNON, nous présente l'ordre du jour en présence de Mme Valérie THOMAS, compte tenu du vote des comptes administratifs et de gestion 2017 de la commune.

Ensuite, plusieurs questions sont abordées concernant le parcours labellisé de pêche, la vente de terrains, la nomination d'un correspondant vigipirate, le projet de la salle de sport intercommunale Sud CCPLD, le remplacement d'un agent partant en retraite (Mr François Romeur) et les rythmes scolaires à la rentrée 2018/19.

I - COMPTE ADMINISTRATIF (CA) 2017

Mr Julien POUPON, soutenu par Mme Valérie THOMAS expose les bilans des CA de la commune et de l'eau.

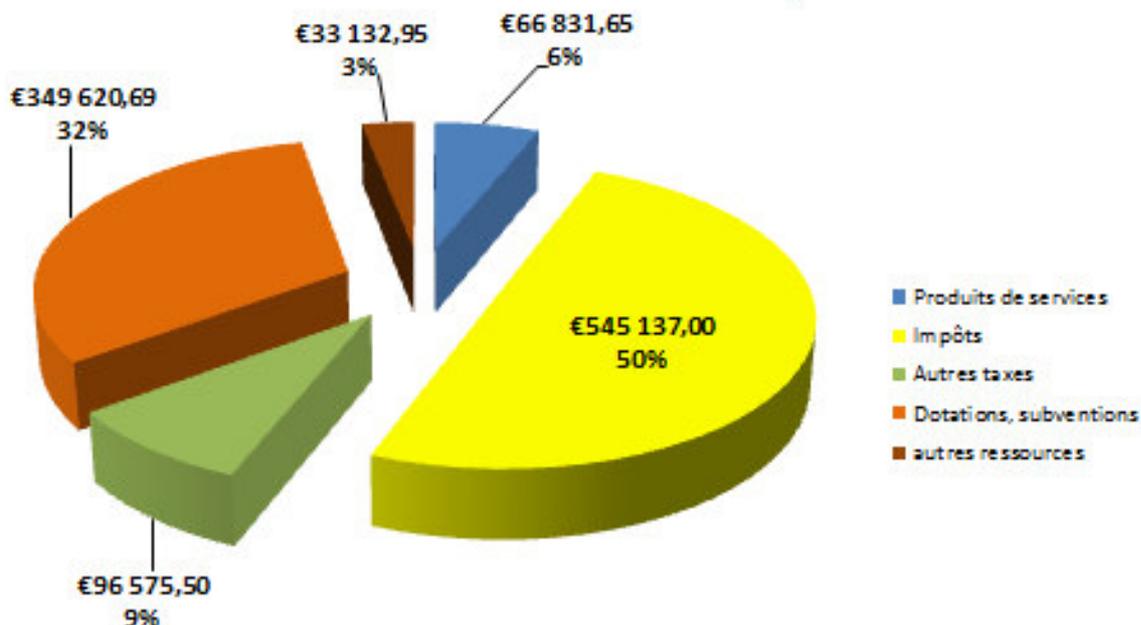
A - CA - COMMUNE

- . **Reprise des recettes** qui proviennent majoritairement des impôts (50%) et de dotations (32%)



RECETTES 2017

1 091 297,79€



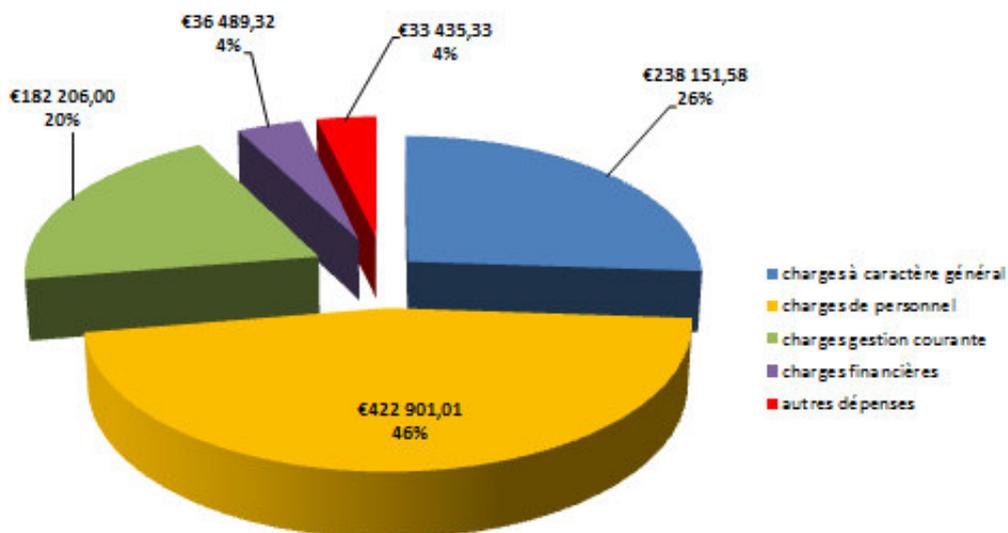
. **Reprise des dépenses** qui sont principalement les dépenses en personnel (46%), les sections fonctionnement et investissement.

Cette année est marquée en investissement par le nouvel équipement bibliothèque-garderie dont la somme s'élève en 2017 à 399 958, 50 €.



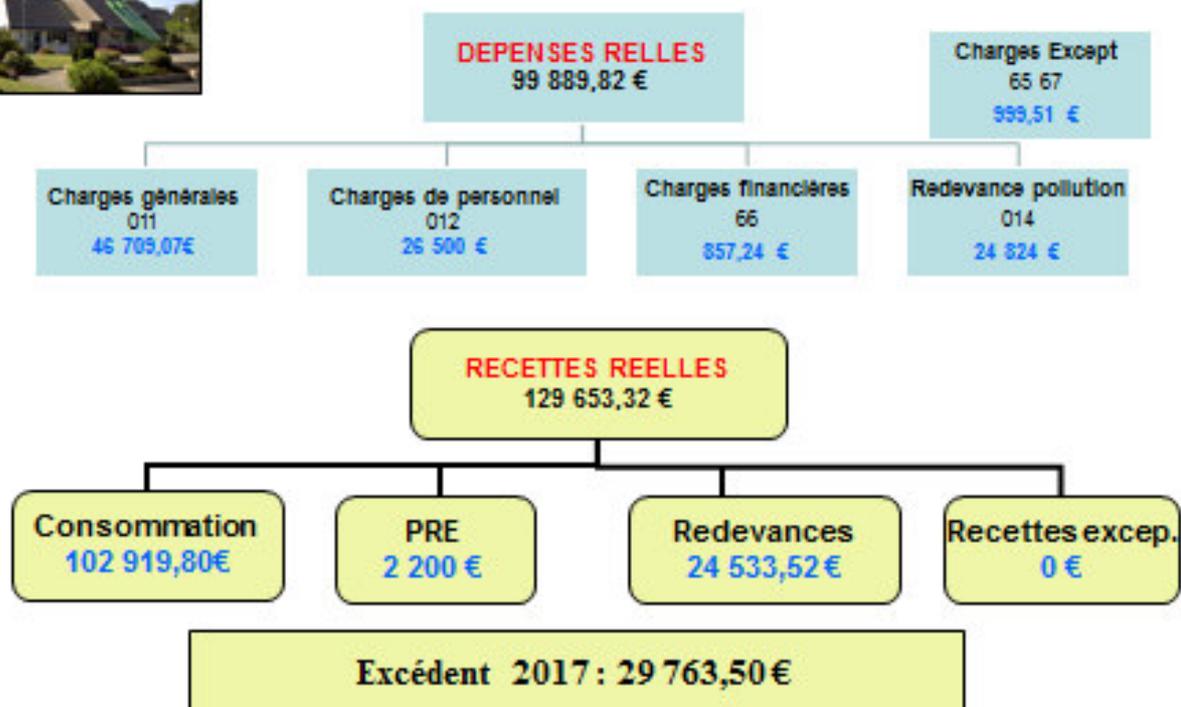
DEPENSES 2017

913 183,24€



B – CA EAU 2017

Commune de Saint-Urbain



Opérations d'ordres : - 36 395,07 € → Résultat Fonctionnement : - 6 631,57 €
+ 8 752,78 € d'excédent « réel » 2016
2 121,21 €

RÉSULTAT FONCTIONNEMENT : - 6 631, 57 €

INVESTISSEMENT 2017 : 58 593, 32 €

EXCEDENT 2016 : 8 752, 78 €

RÉSULTAT EXERCICE 2017 : 60 714, 53 €

AFFECTATION : 2 121,21  Report en fonctionnement 2017

Dans ce domaine, l'investissement reste très modeste en 2017.

A la trésorerie de Daoulas, il est noté un très bon taux de recouvrement en 2017 (99%)

VOTE CA 2017

Conformément à la procédure, Hervé le Mens procède au vote du CA de la commune et de l'eau hors présence de Mr le Maire.

VOTE POUR APPROBATION DES COMPTES : 17

VOTE POUR AFFECTATION INVESTISSEMENT à hauteur de 180 000,00 € : 17

VOTE POUR REPORT EAU de la somme de 2 121, 21 € : 17

II – SUBVENTION AAPPMA / Parcours labellisé de pêche

Il s'agit d'apporter un soutien financier signalétique à hauteur de 10% au financement envisagé dans le cadre du parcours pêche labellisé «Parcours Passion» sur la partie aval du cours d'eau, La Mignonne. Treize panneaux seront installés en prolongement du sentier communautaire en cours d'aménagement.

La commune de Saint URBAIN est sollicitée sur un montant de 313,43 €

VOTE POUR ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION: vote à l'unanimité

III – VENTE DE TERRAINS

Ty Rhu : un riverain veut acquérir le terrain de 615,99 m².

Proposition achat à 3, 50 € /m²

VOTE : vote à l'unanimité pour vente au riverain

Trévarn : il s'agit de prolonger la route tout droit pour accéder au terrain communal. Le riverain est acheteur.

(Sans délibération aujourd'hui, mais simple avis pour poursuivre les démarches)

IV - NOMINATION DU CORRESPONDANT VIGIPIRATE

Dans le cadre du plan Vigipirate, M. le Maire expose au conseil municipal la nécessité de désigner un correspondant Vigipirate. Il propose de désigner : M. René RAUD

VOTE : vote à l'unanimité pour cette désignation.

VIII – RYTHMES SCOLAIRES

Après rappel des conditions de mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014, l'investissement demandé à l'élu en charge du dossier pour répondre au mieux aux besoins des enfants (activités de qualité, mise en place d'un PEDT, liens avec les enseignants et les parents, gestion du personnel), le soutien financier apporté par la commune, M. Le Maire signale que « la loi autorise aujourd'hui à revenir en arrière ».

L'aide de l'État étant en baisse, il demande au conseil de se prononcer sur le rythme scolaire à adopter à la rentrée prochaine 2018/19. Il s'agit de se prononcer sur :

- ➔ 4 jours 1/2 de jours de classe en maternelle et élémentaire
- ➔ 4 jours de classe en maternelle et élémentaire

Les enseignants ont donné leur avis :

- ➔ Rythme pas adapté aux élèves de maternelle et bien souvent, un parent est présent au domicile sur le temps scolaire, le mercredi.
- ➔ En élémentaire, le rythme est différent et les apprentissages fondamentaux se font mieux en matinée.
- ➔ Souhait des enseignants : 4 jours

Le sondage auprès des parents, montre que les 4 jours de classe sont priorisés.

Le conseil d'école de février 2018 a opté pour une semaine à 4 jours.

VOTE PROPOSÉ ————— **4 jours de classe avec les mêmes horaires que précédemment (avant 2014)**

- **POUR : 13**
- **ABSTENTION : 4** (Julien Poupon, Bernard Le Caharec, Philippe, Moullec, Laure Lauvergeat)
- **CONTRE : 0**

IX – PROJET DE SALLE DE SPORT INTERCOMMUNALE (SUD de la CCPLD)

M. Hervé Le MENS, chargé des équipements communaux, fait part de sa réponse apportée au comité de pilotage pour un projet de salle de sport intercommunale au sud de la CCPLD, en privilégiant l'étude de faisabilité et de besoins pour une étude d'extension de la salle de judo cantonale.

La commune rappelle qu'une subvention municipale est accordée chaque année au Dojo de Coat Mez.

M. Le Maire proposera aux communes concernées de procéder une vraie étude sur la Salle de Coat Mez.

X – REMPLACEMENT DE DÉPART EN RETRAITE D'UN AGENT

Débat au conseil municipal précédent, plusieurs propositions ont été envisagées :

- ➔ faire appel à un établissement d'insertion
- ➔ interpellé le syndicat de plateau de Ploudiry
- ➔ recruter un personnel en contrat de droit privé public

Au vu des tâches détaillées, de l'estimation du temps passé (espaces verts) de l'agent présentées ce jour en conseil et des réponses apportées par les prestataires contactés, il est proposé :

- ➔ le recrutement d'un personnel en contrat de droit public sur 3 ans, en vue répondre à l'entretien des espaces verts et aide technique (travaux)

VOTE : vote à l'unanimité pour le recrutement d'un agent

IX – PAROLES AUX ADJOINTS

- Mme Pascale CORRE-DIVERRES, signale les interventions de la MPT de Landerneau en matière de prévention et bien vivre ensemble auprès des élèves de l'école. De même, elle précise que la municipalité continue à verser à l'association « Les Mésanges », une subvention équivalente à une répartition de place 2,75 (actuellement, la participation est de 1, 7). Parallèlement, la micro-crèche de Daoulas est plus fréquentée que les années précédentes.

- M. Hervé LE MENS informe d'une prochaine réunion de la « commission travaux ». Pour rappel, un tableau des divers projets est à disposition des conseillers.
- Mme Nathalie ABIVEN fait part du bilan CA 2017 et budget primitif (BP) 2018, voté à l'unanimité par les membres de la commission CCAS réunis le 22/02/18.

X – PAROLES AUX CONSEILLERS ET AU PUBLIC

Il est signalé que les travaux de la route de Kerdaoulas ne sont pas suffisamment sécurisés.

M. Jean Depasse, association « Fleur du Mékong », remercie la municipalité de prêter durant 4 jours la salle Ty Kreis-ker en vue de la foire aux livres qui aura lieu le samedi 3 mars 2018, toute la journée.

La séance est levée à 22 h 30

PROCHAINE DATE du CM :

Vendredi 30 MARS à 18 h 30 à la Mairie
Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Cette séance de conseil sera suivie d'un repas.

Une réunion de préparation du budget prévisionnel 2018
aura lieu le samedi 17 mars à 10h 30 à la Mairie